

Pêche maritime et aquaculture

En 2007, les navires français métropolitains ont pêché près de 476 000 tonnes de poissons, crustacés, coquillages et autres produits de la mer. 73 % des captures françaises ont été réalisées en Atlantique nord - Manche - Mer du Nord, 12,7 % dans l'Océan indien, et 6,8 % en Méditerranée. La pêche métropolitaine est en recul depuis 2003 et la baisse des prises des thoniers de l'océan indien continue. La pêche congelée et transformée représente 35 % de la production française mais seulement 15 % de la valeur totale.

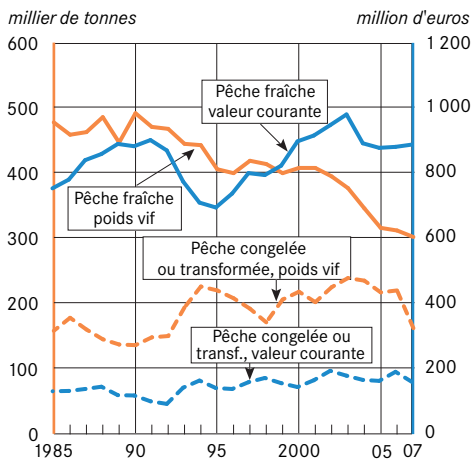
Le chiffre d'affaires des pêches métropolitaines atteint 1 013 millions d'euros, soit une baisse de 2,4 % par rapport à 2006.

Les premières espèces commerciales en valeur restent le thon, la baudroie, la sole, le bar, la coquille Saint-Jacques, le merlu et la langoustine. À elles seules, ces sept espèces représentent 55,5 % de la valeur des ventes.

Entre 2005 et 2006, la production mondiale de la pêche en volume (captures débarquées) a diminué de 1,4 % et celle du Pérou de 25 %, tandis que celle de la Chine restait stable. La Chine demeure le premier producteur devant le Pérou avec 18,6 % des prises totales. Sur cette même période la production de l'Union européenne est en baisse de 5,4 % et elle ne représente plus que 5,9 % de la production mondiale. La Norvège reste le premier producteur européen suivie par l'Islande.

Télécharger les données au format .xls

Production des pêches maritimes françaises



1990 1995 2000 2007 2007

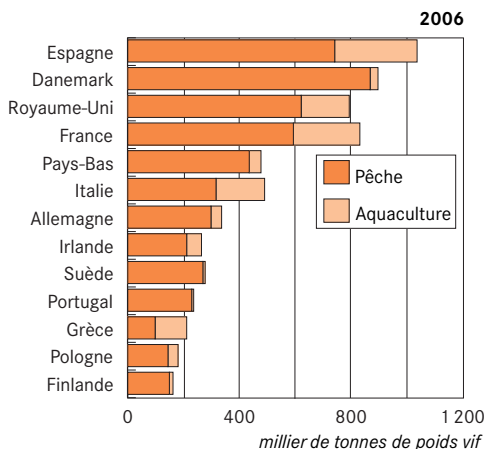
	millier de tonnes ⁽¹⁾				million d'euros
Pêche fraîche	493	407	408	303	859
Poissons	386	303	299	225	630
Crustacés	22	23	20	12	72
Coquillages et assimilés	39	42	48	43	81
Céphalopodes	29	23	27	24	75
Algues ⁽²⁾	16	16	14	14	3
Pêche congelée ou transformée	137	221	219	163	154
dont thon tropical	129	142	135	91	126
Total	630	628	628	467	1 013

(1) Poids vif.

(2) Poids sec.

Source : MAP - DPMA.

Production européenne et mondiale de la pêche et de l'aquaculture



(1) Données FAO pour la Chine et le Pérou.

Sources : Eurostat, FAO.

	Pêche		Aquaculture	
	1990	2006	1990	2006
	millier de tonnes (poids vif)			
UE à 27	...	5 411	...	1 282
dont UE 15	6 250	4 852	944	1 182
dont Danemark	1 476	868	42	28
Espagne	1 126	742	204	295
Royaume-Uni	767	621	50	172
France	690	593	257	238
Pays-Bas	405	435	101	42
Italie	372	316	154	174
Allemagne	326	298	64	38
Suède	251	269	9	8
Portugal	325	229	5	7
Irlande	215	211	27	53
Monde⁽¹⁾	85 507	91 994	13 080	51 653
dont Chine ⁽¹⁾	6 654	17 092	6 482	34 429
Pérou ⁽¹⁾	6 869	7 017	5	28
Norvège	1 603	2 256	151	709
Islande	1 505	1 327	3	8

Pêche maritime et aquaculture

Depuis 1983, l'Union européenne a adopté plusieurs politiques visant à diminuer la capacité de sa flottille de pêche pour l'adapter aux ressources halieutiques existantes. La France a ainsi réduit la flotte métropolitaine de moitié sur les vingt dernières années. Cette baisse se poursuit en 2007 (-0,9% par rapport à 2006).

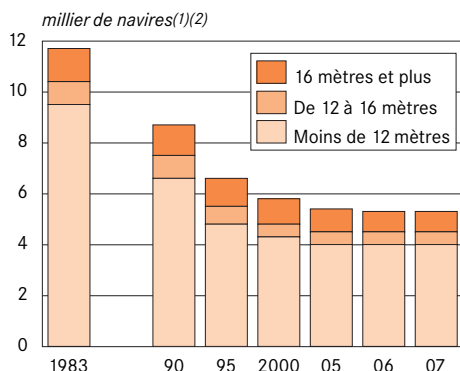
Fin 2007, la flotte de pêche française compte 7 631 navires actifs dont 5 187 en France métropolitaine. Elle représente 9% de la flotte de l'Union européenne et 15% de sa puissance. Elle est composée majoritairement de bateaux de moins de 12 mètres (environ 6 280) et ce, dans toutes les régions maritimes. Les navires de plus de 25 mètres, au nombre de 136 en France ne représentent que 3,7% de la flotte de cette taille de l'UE.

La pêche française métropolitaine a généré près de 21 900 emplois de marins en 2007 et représente 5 700 000 jours travaillés. La petite pêche et les cultures marines concentrent près des deux tiers des effectifs, la pêche au large 17%, la pêche côtière 16% et la grande pêche 4%. La Bretagne emploie près d'un tiers des marins de métropole, la Méditerranée 16,4% et la région maritime Nord-Normandie 16,6%. Les marins d'origine étrangère représentent 8,2% de l'emploi de la pêche française, mais pour la pêche au large, leur part atteint 18% des effectifs.

Hors de l'UE, la Norvège dispose d'une flotte puissante (14,3 millions de kW) de 7 300 navires. La Norvège et l'Islande devancent très nettement les pays de l'UE par leurs prises.

Télécharger les données au format .xls

La flotte française de pêche et les emplois de marins pêcheurs



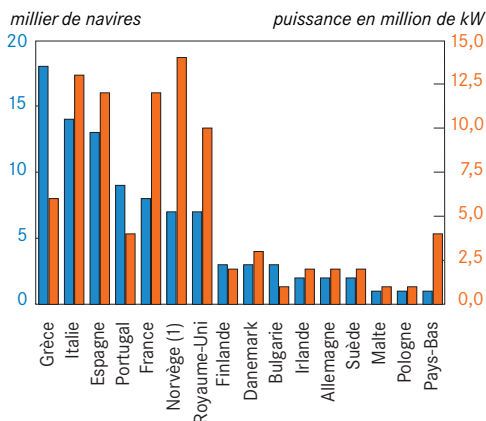
	1990	1995	2000	2007
Navires(1)(2)	8 654	6 593	5 815	5 187
moins de 12 mètres	6 556	4 847	4 302	3 939
de 12 à 16 mètres	850	652	538	451
de 16 à 38 mètres	1 144	1 019	907	738
38 mètres et plus	104	75	68	59
	<i>millier de kW</i>			
Puissance totale	1 150	991	920	827

(1) Navires métropolitains actifs au 31 décembre.

(2) Hors mixtes culture marine - petite pêche.

Sources : MAP - DPMA, MEEDDAT - DSI.

Flotte européenne en 2007



(1) La Norvège n'est pas membre de l'UE.
Source : Eurostat.

Région maritime d'immatriculation des navires	Nombre de navires actifs au 31 déc. 2007(1)	Nbre d'emplois de marins pêcheurs(1)(2)
Nord - Normandie	904	4 388
Bretagne	1 507	7 071
Pays de la Loire	541	2 018
Sud-Ouest	661	4 820
Méditerranée	1 574	3 600
Total métropole	5 187	21 897
Martinique	1 085	1 053
Guadeloupe	857	1 079
Guyane	211	576
Réunion	291	610
Total Dom	2 444	3 318
Total France entière	7 631	25 215

(1) Hors mixtes culture marine - petite pêche.

(2) Marins pêcheurs de toutes nationalités.

Sources : Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer - DSI, MAP - DPMA.

Pêche maritime et aquaculture

La production française ne couvre que partiellement la consommation de produits aquatiques en France. Le commerce extérieur français des pêches et de l'aquaculture est donc fortement déficitaire. En 2007, ce déficit s'est légèrement résorbé en valeur; il n'atteint plus que 1,94 milliard d'euros.

Par rapport à 2006, la valeur des importations a diminué de 4,9% pour les produits frais et de 6,7% pour les produits congelés et celle des conserves a augmenté de 6,9%. La France importe principalement des filets de poissons (pour 912 millions d'euros en 2007), des crustacés frais ou congelés (747 millions d'euros), et des poissons frais (724 millions d'euros).

Les principaux produits exportés sont les poissons frais. Ils ont rapporté 310 millions d'euros en 2007 contre 152 pour les poissons congelés et 202 millions pour les mollusques.

Les crevettes et les saumons, mais également la morue (cabillaud), les thons et les coquilles Saint-Jacques pèsent fortement sur le déficit commercial. Ces cinq espèces constituent 64% des importations. Parmi les principales espèces dont la balance est excédentaire, deux sont issues pour partie ou totalement de l'élevage: bar et huîtres.

Le principal fournisseur de la France est la Norvège, suivie par le Royaume-Uni et l'Espagne. À l'exportation, les principaux clients sont l'Italie, l'Espagne et la Belgique. Les deux tiers des exportations françaises sont réalisés vers des pays de l'Union européenne; en revanche, l'Union ne fournit que 43% des importations.

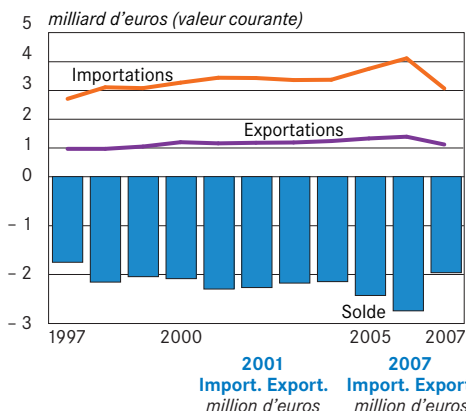
La pêche et l'aquaculture dans le commerce extérieur

	2000	2006	2007
Importations	<i>million d'euros</i>		
Crevettes	537	561	539
Saumons	486	625	575
Thons	315	371	408
Morues (cabillaud)	218	271	267
Coquilles Saint-Jacques, pétoncles, vanneaux	128	263	180
Exportations	<i>million d'euros</i>		
Thons	287	205	200
Crevettes	109	127	122
Produits avec balance excédentaire	<i>million d'euros</i>		
Solde commerce extérieur	<i>million d'euros</i>		
Seiches, sépioles	22	29	38
Anguilles, civelles	30	24	30
Légines	...	23	21
Huîtres	12	20	28
Bars	17	16	13

Champ : France y compris les Dom.
Source : Douanes.

Télécharger les données au format .xls

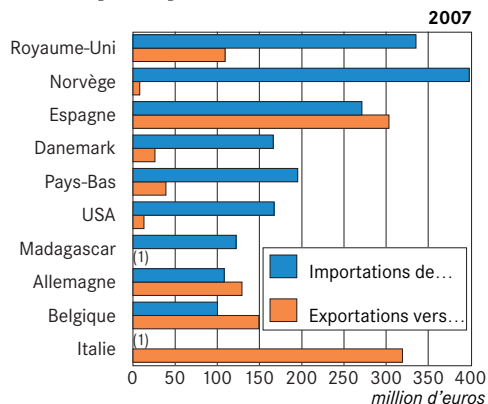
Commerce extérieur des produits de la pêche et de l'aquaculture



	2001	2007
	Import.	Export.
	<i>million d'euros</i>	
Poissons, crustacés, mollusques et autres	2 656	942
Poissons vivants	33	52
Poissons frais	640	282
Poissons congelés	157	173
Filets et autres chairs de poisson	655	92
Poissons séchés, fumés, salés	128	60
Crustacés	742	155
Mollusques	301	128
Préparations et conserves de poissons, crustacés et mollusques	685	150
Poissons, caviar	502	116
Crustacés, mollusques	183	34
Farine de poisson non comestible	34	33
Graisses et huiles	22	11
Algues et dérivés	21	9
Total	3 418	1 145

Champ : France y compris les Dom.
Source : Douanes.

Principaux partenaires de la France



(1) : n. d.
Champ : France y compris les Dom.
Source : Douanes.

Aquaculture-pisciculture

La France est le deuxième producteur en aquaculture dans l'Union européenne. La conchyliculture est l'activité aquacole dominante en métropole (189 000 tonnes), suivi de la pisciculture en eau douce, avec 42 000 tonnes de ventes dont plus des trois quarts de truite arc-en-ciel.

Les entreprises de salmoniculture continentale - nombre en baisse de 29 % depuis 1997 - sont réparties sur l'ensemble de la métropole, avec une activité plus importante en Aquitaine, Bretagne, Picardie et Rhône-Alpes. Les salmonicultures sont pour 38 % des entreprises individuelles, 20 % des piscicultures non commerciales domaniales ou fédérales ou d'une association agréée de pêche et de protection du milieu aquatique.

Elles produisent 33 800 tonnes d'adultes. Les ventes destinées aux parcours de pêche de loisirs représentent 11 % du total et portent pour 60 % sur des poissons de moins de 300 g. Les salmonidés destinés à la consommation sont de forte taille : 27 % des ventes en catégorie « 300 à 800 g », 36 % en « plus de 800 g ». Ils sont transformés dans l'entreprise pour 23 % des ventes pour la consommation.

Les salmonicultures continentales produisent aussi 47 millions d'alevins et juvéniles dont 75 % par les piscicultures non commerciales pour le repeuplement.

La pisciculture marine est pratiquée par un faible nombre d'entreprises spécialisées. La production des principales espèces (bar, daurade royale) est partagée entre la région Nord et la Méditerranée, le turbot étant plus fréquent sur la côte atlantique.

Télécharger les données au format .xls

Ventes à la consommation de l'aquaculture française

	1995	2000	2007	2007
	en tonnes			million d'euros
Conchyliculture*	209 337	203 500	189 153	380
Pisciculture marine	6 166	5 701	7 985	54
dont bar	2 656	3 020	3 938	27
daurade royale	984	1 180	1 537	9
turbot	694	908	793	10
Pisciculture continentale**	59 370	54 160	42 124	110
salmonidés	50 460	43 208	33 834	95
dont truite arc-en-ciel	48 500	40 983	32 648	88
poissons d'étangs	8 600	10 506	7 800	13
autres	310	442	490	2
Total aquaculture	274 873	263 361	239 262	544

Champ : France métropolitaine. * Conchyliculture 2006
Source : MAP - SSP et DPMA. ** inclus repeuplement, pêche de loisir

Ventes de salmonidés élevés en eau douce

Groupe de régions (siège d'entreprise)	Ventes par destination			2007
	repeuplement	pêche de loisir	consommation	
Nord-PdC - Picardie	202	1 560	3 058	5 051
Normandie H. et B.	116	606	2 381	2 894
Bretagne - Pays de la Loire	74	382	6 205	6 839
Centre - IdF - Champ.-Ardenne	175	171	95	287
Aquitaine - Poitou-Charentes	298	243	9 239	10 231
Midi-Pyrénées	286	180	519	2 220
Languedoc-R. - PACA - Corse	201	105	308	650
Rhône-Alpes	309	225	2 308	3 068
Auvergne - Limousin	89	120	178	319
Bourgogne - Franche-Comté	257	153	267	645
Alsace - Lorraine	175	357	898	1 630
Total	2 182	4 101	25 456	33 834

Champ : France métropolitaine, sauf pisciculture en étangs.
Source : MAP - SSP et DPMA - Recensement de la salmoniculture.

Éléments structurels des entreprises piscicoles en 2007

Groupe de régions (siège d'entreprise)	Nombre entreprises	Emploi en UTA			Permanents (nbre personnes)			
		Total	Pour l'élevage	dont permanents	Toutes activités	dont tps complet	Pour l'élevage	dont tps complet
Pisciculture marine	46	565	456	422	570	490	453	398
Pisciculture d'esturgeon	16	108	79	66	108	87	77	60
Salmoniculture continentale*	449	1 387	1 013	903	1 679	1 089	1 233	697
Nord-PdC - Picardie	30	136	117	103	140	106	124	86
Normandie H. et B.	41	105	73	69	128	85	95	49
Bretagne - Pays de la Loire	39	141	117	107	152	114	130	83
Centre - IdF - Champ.-Ardenne	20	42	30	29	48	36	38	20
Aquitaine - Poitou-Charentes	68	402	234	186	421	325	252	158
Midi-Pyrénées	51	114	88	81	186	78	149	51
Languedoc-R. - PACA - Corse	43	93	72	69	111	74	91	49
Rhône-Alpes	51	128	108	98	173	98	136	79
Auvergne - Limousin	40	88	66	60	103	61	78	40
Bourgogne - Franche-Comté	28	56	47	45	64	48	55	38
Alsace - Lorraine	38	82	60	57	153	64	85	44

Champ : France métropolitaine, sauf pisciculture en étangs.

* Élevage en eau douce incluant piscicultures non commerciales

Source : MAP - SSP et DPMA - Recensement de la salmoniculture, de la pisciculture marine et esturgeonneries sur 2007.

Conchyliculture

Les entreprises conchylicoles sont le plus souvent des entreprises familiales : 73 % ont un statut d'exploitation individuelle, 15 % sont des GAEC ou des EARL. Leur nombre est de 3 244 en 2006 et diminue de 14 % depuis 2001. Les ventes sont assurées par d'importantes unités : 20 % des expéditeurs commercialisent 75 % des huîtres ou 85 % des moules.

Les expéditeurs n'élevant qu'une partie des coquillages vendus, des conchyliculteurs en assurent la production. Les ventes entre professionnels représentent 50 % du tonnage d'huîtres commercialisées pour la consommation - 25 % seulement pour les autres coquillages - et ce rapport est plus élevé en Normandie, Bretagne et Méditerranée.

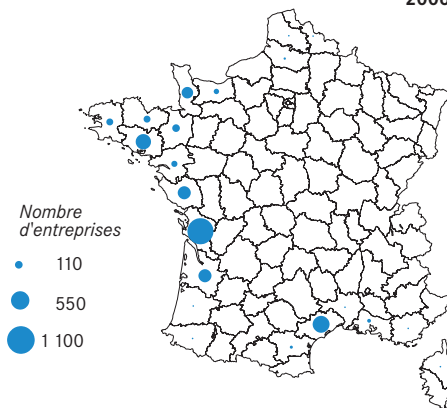
Dépendant de la localisation de leurs parcs, les exploitants sont généralement spécialisés : 70 % dans un seul produit (huîtres creuses seules par exemple), 23 % dans deux produits (huîtres creuses et moules de bouchot souvent).

La conchyliculture emploie 19 170 personnes en 2006. La part des emplois permanents dans l'emploi total est de 52 %. Les personnels saisonniers (9 200 personnes) travaillent surtout chez les ostréiculteurs et assurent 11 % de la charge de travail.

Télécharger les données au format .xls

Entreprises conchylicoles

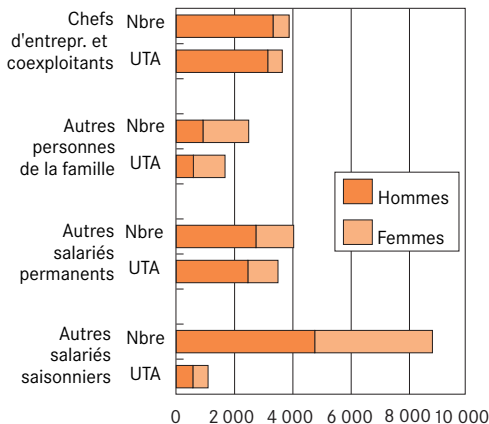
2006



Source : MAP - DPMA - Enquête Aquaculture 2006.

Main-d'œuvre en conchyliculture

2006



Champ : France métropolitaine.

Source : MAP - DPMA - Enquête Aquaculture 2006.

Éléments structurels des entreprises conchylicoles en 2006

Région conchylicole	Nombre entreprises	Emploi total		Emploi permanent			Emploi saisonnier	
		Nbre pers.	UTA	Nbre pers.	dont tps complet	UTA	Nbre pers.	UTA
Nord - Normandie	317	3 126	1 393	1 411	1 163	1 279	1 715	114
Bretagne Nord	263	2 232	1 196	1 141	944	1 039	1 091	157
Bretagne Sud	485	2 588	1 494	1 388	1 111	1 241	1 200	253
Pays de la Loire	325	1 417	862	923	645	772	494	90
Poitou-Charentes	1 018	7 323	3 142	3 046	2 337	2 667	4 277	474
Aquitaine	315	955	682	767	574	662	188	20
Méditerranée	521	1 527	1 119	1 247	844	1 063	280	56
Total	3 244	19 168	9 887	9 923	7 618	8 724	9 245	1 163

Champ : France métropolitaine, sauf pisciculture en étangs.

Source : MAP - DPMA - Enquête Aquaculture 2006.

Conchyliculture

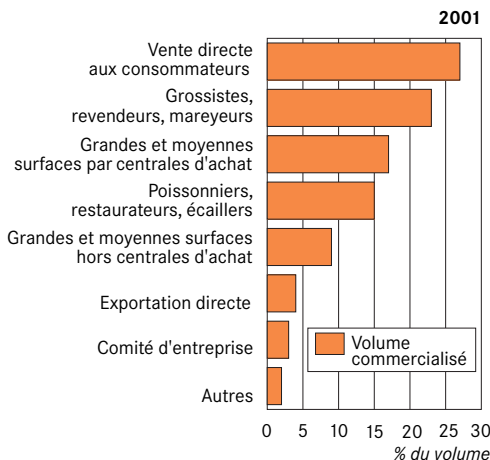
Les huîtres creuses forment 98 % du volume d'huîtres commercialisées (112 700 tonnes). Les entreprises de Poitou-Charentes commercialisent 50 % des expéditions, celles de Bretagne et de Normandie 30 %. La Bretagne et la Normandie produisent des tonnages importants, plus de 60 % des ventes entre professionnels, en réalisant les phases intermédiaires d'élevage des huîtres, l'affinage final étant concentré dans les « claires » de Marennes-Oléron.

Les moules (72 700 tonnes) sont davantage vendues à partir de leurs lieux de production. La Bretagne Nord avec 24 300 tonnes est la première zone expéditrice de moules de bouchot, devant les régions conchylicoles Nord-Normandie et Poitou-Charentes. Les entreprises de la Méditerranée commercialisent 13 000 tonnes de moules, essentiellement des « gallo-provincialis » ou moules d'Espagne.

La commercialisation d'autres coquillages d'élevage est secondaire, les trois quarts étant produits en Bretagne Sud.

La vente directe d'huîtres creuses aux consommateurs est très développée (28 %). Les ventes par les conchyliculteurs alimentent le circuit de la grande distribution, via les centrales d'achats, pour 17 % et le circuit des grossistes et revendeurs pour 23 %. Ces derniers revendent ensuite 45 % vers la grande distribution et 40 % aux poissonniers et restaurants. La moitié des moules et autres coquillages sont commercialisés auprès des grossistes et revendeurs et seulement 7 % sont vendus directement aux consommateurs.

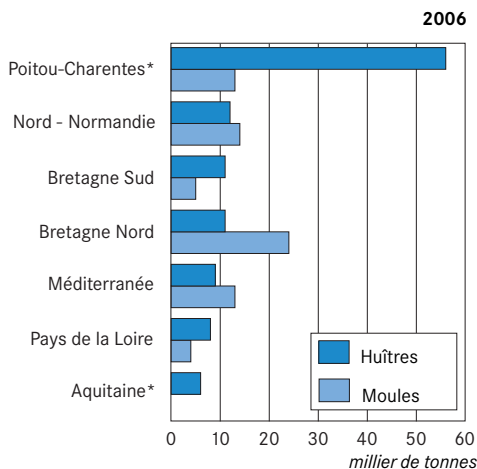
Commercialisation d'huîtres creuses



Source : Agreste - Recensement de la conchyliculture.

Télécharger les données au format .xls

Ventes d'huîtres et de moules



* pour les moules, Poitou-Charentes et Aquitaine sont regroupées.
Source : MAP - DPMA - Enquête Aquaculture 2006.

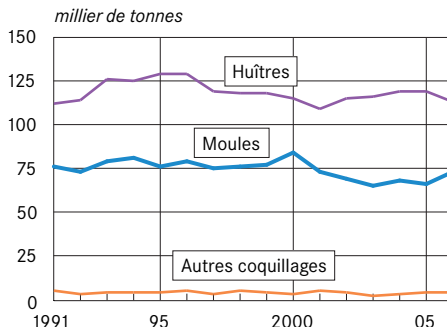
Ventes pour la consommation

Région conchylicole	Huîtres (tonnes)	Moules (tonnes)	Autres coquillages (tonnes)
Nord - Normandie	11 700	13 887	1 098
Bretagne Nord	10 759	24 350	
Bretagne Sud	11 140	5 025	2 045
Pays de la Loire	8 194	3 872	55
Poitou-Charentes	55 792	12 500	341
Aquitaine	6 221		
Méditerranée	8 871	13 065	238
Total	112 677	72 698	3 778

Note : Le total de tous les coquillages par région n'est pas donné pour raison de secret statistique.

Source : MAP - DPMA - Enquête Aquaculture 2006.

Ventes à la consommation de la conchyliculture française



Source : MAP (Agreste - DPMA), CNC (données CNC recalculées à partir des résultats du recensement de la conchyliculture 2002).